

vencher, devenue le berceau du Petit Séminaire. Le 24 juin 1856, il bénit solennellement les pierres destinées, dans sa pensée, à former la base du monument. Elles y sont encore, et attendent la colonne et la statue rêvées par le grand archevêque.

Une si noble idée ne pouvait pas périr. Aussi, la SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE la reprend-elle après un quart de siècle. Le 12 janvier dernier, lors d'une réunion tenue à l'archevêché, sous la présidence du successeur de Mgr Taché — qui a hérité de son culte pour les pionniers et qui a organisé, au prix de grands sacrifices, des expéditions couronnées par la découverte du Fort Saint-Charles — elle a décidé d'ériger le monument projeté depuis si longtemps, et nommé un comité pour prélever les fonds nécessaires. Ce comité fait part au public de l'honorable mission qui lui a été confiée, et adresse un appel au patriotisme et à la générosité de tous les compatriotes du découvreur de l'Ouest.

Né aux Trois-Rivières, le 17 novembre 1635, Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, commença ses expéditions vers l'Ouest en 1731 et les continua les années suivantes, en établissant des forts au fur et à mesure qu'il pénétrait plus avant dans les prairies vierges. En 1742, il envoya deux de ses fils explorer l'extrême Ouest. Ceux-ci se rendirent jusqu'aux Montagnes Rocheuses, dont ils escaladèrent les premiers contreforts. L'intrépide découvreur poursuivit ses travaux jusqu'en 1744, époque à laquelle il fut contraint, faute de ressources et par suite d'intrigues de ses ennemis, de les abandonner, après y avoir consacré les treize meilleures années de sa vie. Ses découvertes lui avaient coûté une fortune personnelle et le sang de l'un de ses fils, massacré par les farouches Sioux en 1736, en même temps que le P. Aulneau, de la Compagnie de Jésus, et dix-neuf Français. Son neveu La Jemmeraye était aussi mort victime de son dévouement la même année que les martyrs de l'Ile-au-Massacre.

A l'instar de Christophe Colomb, La Vérendrye ne recueillit de son vivant que des misères et de l'ingratitude. Ses plus pures intentions furent indignement travesties, et la cour de France ne reconnut que très tard et qu'imparfaitement son intégrité et ses mérites. Elle lui accorda en 1748 la Croix de